

# Bachelier en management de la logistique

|   |
|---|
| <b>HELHa La Louvière</b> Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE   |
| Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : <a href="mailto:eco.lalouviere@helha.be">eco.lalouviere@helha.be</a> |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| Marketing et distribution                                  |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | ECLG1B02MAD   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 5 C   | Volume horaire  | 60 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Thierry EVERAERT</b> (thierry.everaert@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                         |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à connaître et comprendre les structures, le fonctionnement, le rôle, l'organisation, les enjeux du secteur de la distribution à travers ses différentes formes. L'objectif est aussi de comprendre les enjeux du marketing dans la perspective du profil de formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise

1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

#### Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

#### Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions

#### Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

5.1 Identifier et proposer des solutions adaptées aux besoins du client

### Acquis d'apprentissage visés

Au cours de l'unité d'enseignement, il est attendu que, en groupes, les étudiants soient capables de :

- Restituer les objectifs et les attentes d'un travail de recherche documentaire sur un sujet défini, rechercher les informations nécessaires, préparer un support de présentation, présenter en classe les développements et conclusions du sujet
- Transcrire dans un « road book » les conclusions de leurs observations et questionnements sur l'univers de la distribution en B2C lors de la visite d'une grande ville et faire une mise en commun orale auprès de l'enseignant

Au terme de l'unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable :

- De se constituer une boîte à outils marketing avec exemples d'applications personnels
- D'expliquer et d'utiliser précisément les notions spécifiques de base du domaine du marketing et de la

- distribution, de pouvoir identifier les activités y afférentes et les enjeux
- D'illustrer au travers d'exemples les outils, les concepts et les méthodes parcourus dans l'unité
- D'être critique par rapport à des mises en situation du sujet développé
- De mettre en évidence les forces et faiblesses constatées dans les comptes annuels d'une entreprise de la distribution, à travers une analyse des ratios
- De réaliser les analyses qualitatives ou quantitatives permettant de résoudre des travaux pratiques (mises en situation)

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|              |                               |            |
|--------------|-------------------------------|------------|
| ECLG1B02MADA | Introduction au marketing     | 24 h / 2 C |
| ECLG1B02MADB | Fondements de la distribution | 36 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|              |                               |    |
|--------------|-------------------------------|----|
| ECLG1B02MADA | Introduction au marketing     | 20 |
| ECLG1B02MADB | Fondements de la distribution | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

**Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10**, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation

Pour justifier valablement une absence à l'examen, le certificat médical doit être annoncé (téléphone ou mail) au secrétariat le jour même de sa rédaction par le médecin traitant et rentré au secrétariat le premier jour de la reprise de l'étudiant. Dans les autres cas, l'examen sera considéré comme NON PRÉSENTÉ.

Tout retard sur l'horaire de passage de l'épreuve annoncé à l'étudiant sera sanctionné d'une cote nulle pour l'épreuve.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

## 5. Cohérence pédagogique

Comment dissocier l'activité de distribution d'une entreprise de l'utilisation des techniques marketing qu'elle doit utiliser pour mener à bien son activité de mise à disposition de ses produits ou services à ses clients ? La distribution faisant partie des 4 P du marketing opérationnel, cette activité permettra donc aux étudiants de la section logistique de comprendre le lien essentiel entre ces deux activités de l'entreprise.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).



# Bachelier en management de la logistique

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Introduction au marketing                                  |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | 4_ECLG1B02MADA                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS   | 2 C  | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                     |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité est une introduction transversale au marketing pour les étudiants qui se destinent à un métier dans ce domaine. Maîtriser le vocabulaire de base du marketing et le vocabulaire technique. Mener à bien une analyse de la situation marketing d'une entreprise afin d'aider à la prise de décisions. Comprendre les décisions des entreprises et des autres agents économiques, reproduire les raisonnements qui mènent à de telles décisions et avoir un esprit critique par rapport à la politique marketing menée.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable :

D'expliquer et d'utiliser précisément les notions spécifiques de base du domaine marketing et pouvoir identifier les activités y afférentes ainsi que leurs enjeux

D'illustrer au travers d'exemples les outils, les concepts et les méthodes parcourus dans l'unité

D'être critique par rapport à des mises en situation

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Défis du marketing moderne: questions de base (marché, besoin, désir, offre commerciale, segmentation, ciblage et positionnement de produit)

Marketing stratégique et opérationnel, optiques de production

Les fonctions dans l'entreprise, centres d'activité, création de valeur et avantage concurrentiel durable

Niveaux de prises de décision (stratégique, tactique, opérationnel).

### Démarches d'apprentissage

Exposé de l'enseignant

Travaux de groupes sur base de situations

Lecture d'articles

Assistance en présentiel aux cours et activités en autonomie.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

## Sources et références

Kotler, Dubois : Marketing Management - 14<sup>ème</sup> édition, Paris, Pearson Education France, 2012

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, articles de presse, Powerpoint, documents et références sur la plate-forme e-learning

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La forme d'évaluation sera écrite.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant ainsi que l'enseignant concerné.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation

Pour justifier valablement une absence à l'examen, le certificat médical doit être annoncé (téléphone ou mail) au secrétariat le jour même de sa rédaction par le médecin traitant et rentré au secrétariat le premier jour de la reprise de l'étudiant. Dans les autres cas, l'examen sera considéré comme NON PRÉSENTÉ.

Tout retard sur l'horaire de passage de l'épreuve annoncé à l'étudiant sera sanctionné d'une cote nulle pour l'épreuve.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier en management de la logistique

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Fondements de la distribution                              |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | 4_ECLG1B02MADB                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 3 C  | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |  | 30              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |  | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage s'intéresse aux circuits, canaux, formes de distribution pour les catégories principales de produits et services présents sur les marchés.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'expliquer et d'utiliser précisément les notions spécifiques de base du domaine de la logistique, du marketing et de la distribution, de pouvoir identifier les activités y afférentes et les enjeux
- d'illustrer au travers d'exemples les outils, les concepts et les méthodes parcourus dans l'unité
- d'être critique par rapport à des mises en situation du sujet développé
- de réaliser les analyses qualitatives ou quantitatives permettant de résoudre des travaux pratiques (mises en situation)

L'étudiant sera également capable, en groupe :

- de restituer les objectifs et les attentes d'un travail de recherche documentaire sur un sujet défini, rechercher les informations nécessaires, préparer un support de présentation, présenter en classe les développements et conclusions du sujet
- de transcrire dans un « road book » les conclusions de leurs observations et questionnements sur l'univers de la distribution en B2C lors de la visite d'une grande ville et faire une mise en commun orale auprès de l'enseignant.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

#### Introduction

- Historique
- La distribution : concepts et définition
- La politique de distribution

#### Chapitre 1 : la classification des biens

- Selon la durée de vie du bien
- Selon la nature du produit
- Selon le type d'acheteur
- Selon le comportement des acheteurs
- Selon la demande par rapport au revenu

- Selon la demande croisée par rapport au prix
- Selon la demande propre par rapport au prix

#### Chapitre 2 : la classification des marques

- Introduction
- La position des MDD sur le marché belge

#### Chapitre 3 : la classification des enseignes

- Arborescence des formes de distribution
- Terminologie des formes de distribution
- Les types de magasins selon la typologie Nielsen
- Le marché belge des magasins d'alimentation
- Les discounters en Belgique
- La répartition géographique des magasins d'alimentation en Belgique

#### Chapitre 4 : les circuits de distribution

- Les systèmes de distribution
- La longueur d'un circuit de distribution
- Les critères de choix d'un circuit de distribution
- Les modes de pénétration des marchés
- Distribution et marchés virtuels

#### Chapitre 5 : les rapports producteur / distributeur

- Questionnement de base
- Gestion de la relation avec les intermédiaires extérieurs
- Evolution des rapports producteur/distributeur

#### Chapitre 6 : les stratégies des distributeurs - rentabilité et prix

- La marge brute
- Le processus de fixation des prix

#### Chapitre 7 : les stratégies des distributeurs - localisation des points de vente

- Les types d'emplacement commercial
- La zone de chalandise

#### Chapitre 8 : conclusions et perspectives

### **Démarches d'apprentissage**

- Exposé de l'enseignant
- Travaux pratiques en groupe ou individuels
- Lectures d'articles
- Journée de découverte sur le terrain du secteur de la distribution (ex : les commerces dans une grande ville).

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Une séance questions-réponses est organisée et un document reprenant la matière d'examen est distribuée lors de la dernière séance de cours.

### **Sources et références**

- Rapport Nielsen annuel sur la distribution alimentaire en Belgique (téléchargeable).
- DUCROCQ C. (2014), Distribution - Inventer le commerce de demain, Pearson France
- JOSPIN N. et VANDERCAMMEN M. (2010), La Distribution, 3ème édition, De Boecknelle

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus (copie des slides) téléchargeable sur Moodle et disponible chez PR-Print (Syllaprint)
- Enoncés des Travaux Pratiques
- Notes de cours
- Articles de presse professionnelle

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se fera sur base d'un examen écrit.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

**Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10**, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation

Pour justifier valablement une absence à l'examen, le certificat médical doit être annoncé (téléphone ou mail) au secrétariat le jour même de sa rédaction par le médecin traitant et rentré au secrétariat le premier jour de la reprise de l'étudiant. Dans les autres cas, l'examen sera considéré comme NON PRÉSENTÉ.

Tout retard sur l'horaire de passage de l'épreuve annoncé à l'étudiant sera sanctionné d'une cote nulle pour l'épreuve.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).